



Compte Rendu du Conseil d'Administration

du 5 mars 2019

Ordre du jour:

1. Approbation du compte-rendu précédent.
2. Organisation de l'assemblée Générale
3. Inscription au prévisionnel des subventions futures.
4. Questions diverses
 - Changement de date pour le nettoyage de printemps
 - L'atelier yoga du chant
 - Championnat de France de cyclisme du 27 au 30 juin 2019.
 - Réunion de secteur
 - Canoë Kayak : Nettoyage de printemps et Portes ouvertes.
 - Demande de stand du Club des Artistes Pour Les Tableaux de Caffino.

Présents : BRETIN Marie-Thérèse, COUTARD GOURBIL Marie-Claire, HERBRETEAU Domnin, JUTON Eric, MARSOLIER Denis, MARTIN Christiane, MARTIN Eva, MARTIN Guy, MORICEAU Christian, MORISSEAU Carole, OLLIVIER MARCHAND Cécile, RADIGOIS Jean-Michel, RADIGOIS Marité, RENAUDIN Annie-Claude, SIMON Françoise.

Excusés : BOUTET Carole, CORMERAIS Evelyn, ROUTIER Yves, DECOURTY Isabelle, Alain CARLOTTI.

La séance est ouverte à 20h35.

1. Approbation du compte-rendu précédent.

En l'absence de remarques, le compte-rendu du Conseil d'Administration du 5 février 2019 est adopté à l'unanimité.

2. Organisation de l'assemblée Générale.

Nathalie BELKHEIR est démissionnaire. Isabelle DECOURTY fait acte de candidature.

Il n'y aura pas d'animation à l'issue de l'Assemblée Générale car nous n'avons rien trouvé. Marine POIRON, volontaire en service civique, présentera peut-être une partie de son travail.

Françoise SIMON rappelle que chaque participant ne peut avoir que 2 pouvoirs. (Cf. Statuts)

Elle indique que les votes d'approbation se feront à bulletins secrets, ainsi que le renouvellement du Conseil d'Administration. Il y aura donc un bulletin comportant sept questions, au recto et, au verso, la liste des candidats à l'élection.

Un texte d'explication sur la question 7 (Obligation d'appliquer la tarification solidaire dans toutes les sections) a été préparé par 3 membres du bureau. Il est soumis à l'approbation du Conseil d'Administration qui donne son accord pour sa lecture lors de l'Assemblée Générale.

Rendez-vous à 17h30 pour la mise en place de la salle du Bois de la Haie.

3. Inscription au prévisionnel des subventions futures.

- **Enveloppe Subvention aux voyages scolaires.**

Précédemment, l'enveloppe globale totale était de 500€. Cécile propose de l'augmenter à 1000€, pour tenir compte d'un nombre éventuellement plus important de demandes, sans modifier le montant actuellement attribué à chaque famille.

- **Subvention pour l'école Marcel Canonnet.**

La proposition est de réserver une enveloppe de 2000€ pour les projets de l'école, sans tenir compte des livres de Noël qui sont à destination des enfants et non de l'école et qui font l'objet d'un financement indépendant (actuellement de l'ordre de 600€).

- **Subventions aux autres associations.**

La proposition d'une enveloppe d'un montant de 5000€ est faite.

En effet, les contrôleurs de gestion, au vu des comptes, ont dit que l'Amicale Laïque devait réfléchir à investir dans du matériel ou dans des subventions à accorder sur des projets en lien avec nos valeurs. Nous y réfléchissons dans un prochain Conseil d'Administration.

RESOLUTION :

A la question : "Le Conseil d'Administration accepte-t-il de valider les enveloppes telles que définies ci-dessus:

- 1000€ pour les voyages scolaires,
- 2000€ pour l'Ecole Marcel Canonnet (Hors livres de Noël)
- 5000€ pour d'autres associations."

Le Conseil d'Administration se prononce favorablement par 15 voix POUR, c'est-à-dire l'unanimité des présents. Cette décision est applicable dès 2019. Les montants seront inscrits au budget prévisionnel de 2020.

4. Questions diverses

- **Le nettoyage de printemps** aura lieu le 27 avril à partir de 9h30 (au lieu du 30 mars) pour cause de course cycliste : La Classic de Loire-Atlantique.

- **L'atelier yoga du chant** : Il aura lieu le 16 mars, salle des Arcades, pour un coût de 20€, les 2 heures, par participant.

- **Championnat de France de cyclisme du 27 au 30 juin 2019.**

Il y aura des perturbations importantes dans le bourg et aux abords durant les 3 jours. **La fête de l'école est donc avancée au week-end précédent, samedi 22 juin 2019.**

La mairie relaie la demande d'un nombre important de bénévoles pour assurer la sécurité. Par ailleurs, elle organise une réunion le 13 mars à 19h, pour mettre en place des animations durant cet événement. Personne ne semble très motivé pour s'investir au sein de l'AL.

- **Réunion de secteur** : le 21 mars 2019, à Rezé, La Classerie. Thème : Comment organiser une fête d'école zéro déchets ? Trois volontaires : Domnin HERBRETEAU, Annie-Claude RENAUDIN et Eva MARTIN.

- **Canoë-Kayak.**

le 16 mars : La section organise son propre nettoyage de printemps.

Le 5 mai, Portes ouvertes à l'attention des personnes en situation de handicap.

- **Demande de stand du Club des Artistes pour Les Tableaux de Caffino.**

Ce week-end des 15 et 16 juin 2019, auront lieu plusieurs manifestations à Caffino. Le club des artistes devrait pouvoir néanmoins disposer d'un stand. Denis MARSOLIER s'en occupe.

Pour rappel, week-end des 15 et 16 juin :

- Portes ouvertes de l'Association Pont Caffino.
- Fête de la musique et "Ça cartonne", du côté Château-Thébaud.
- Compétition de Kayak-polo au club de Canoë Kayak
- Les Tableaux de Caffino.

• Tirage complémentaire pour les participants à la journée du 10 avril 2019, offerte par la FAL, suite au désistement de certains gagnants (Voir CRCA de février 2019)

Colette LE DUIN et Catherine ROBUCHON seront sollicitées par Annie-Claude RENAUDIN.

Prochain Conseil d'Administration le 2 avril 2019 , à 20h30, salle de la Maine.

En cas d'absence prévenir Françoise SIMON ou Marie-Claire COUTARD GOURBIL

Pensez au covoiturage

Compte-rendu rédigé par F. SIMON

et par M-C COUTARD GOURBIL

Vu, la présidente :

Annie-Claude Renaudin